

Gestion du site, attribution des logements et pérennité

Document de travail à personnaliser — concertation sur le projet présenté le 23 septembre 2026.

1. ÉLÉMENTS DU PROJET — FAITS ANNONCÉS

- Le bâtiment B comprendrait 32 logements PLAI en résidence-accueil, avec deux hôtes annoncés dans le diaporama ; le suivi de soins des résidents est présenté comme organisé. [Diaporama p. 19, 26]
- Le bâtiment C comprendrait 16 logements PLS gérés par un bailleur social ; la présentation évoque une commission d’attribution avec participation de la mairie. [Diaporama p. 20]
- L’association indique demeurer propriétaire et vouloir maintenir une activité de soins ; un bail emphytéotique de longue durée avec le bailleur doit être formalisé. [Diaporama p. 14]
- En séance, un partenaire nommé Antin+ est évoqué dans la transcription, mais l’identité et le partenariat définitifs restent à confirmer. [Q/R 00:42:24, 00:47:12]
- Une présence nocturne et un dispositif de contact ont été évoqués oralement, sans numéro communiqué ; les contingents d’attribution et la part de la commune ne sont pas arrêtés. [Q/R 00:52:35, 00:48:13, 01:31:41]

2. PROBLÈMES ET RISQUES À SÉCURISER

- Le partage des responsabilités entre propriétaire, bailleur, gestionnaire et équipes de soins n’est pas encore documenté de manière complète.
- Risques à sécuriser : absence d’interlocuteur clairement identifié, engagements de gestion insuffisamment formalisés, manque de transparence sur les attributions, évolution ultérieure des usages du site.
- Les préoccupations doivent porter sur l’organisation et les garanties du projet, sans présumer de comportements liés au handicap ou à la situation sociale des futurs habitants.

3. PROPOSITIONS — MODIFICATIONS ET GARANTIES

- Publier l’identité du bailleur retenu, le schéma de gouvernance et les responsabilités de chaque organisme.
- Présenter les modalités d’attribution légalement applicables, les contingents de réservation et le rôle exact de la commune, sans promettre de priorité non prévue par les règles.
- Formaliser les modalités de présence et d’accompagnement, les contacts jour/nuit, le traitement des incidents et les échanges avec le voisinage.
- Préciser la durée et les clauses essentielles du bail, ainsi que les garanties ou procédures applicables en cas de changement de gestionnaire ou d’usage.

Contribution personnelle — à adapter

Je demande que les points ci-dessus soient examinés et que les études, réponses et engagements retenus soient rendus publics avant la finalisation du projet.

Nom (facultatif selon les modalités officielles) : _____ Date : _____

Sources : diaporama des Ailes Déployées (23/09/2026) ; synthèse des questions/réponses issue d’une transcription automatique, à vérifier sur l’audio ; analyse écrite d’un riverain (témoignage et interrogations, non expertise indépendante). Les affirmations des intervenants ne valent pas validation technique ou juridique.